

Rodez, le 06 octobre 2025

Affiliation-Cotisations des non Salariés

Dossier : 84059627400018 (NN2D)

LES VERGERS DE PARNAC

Objet : Demande de pièces justificatives

Exp: MSA MPN 180 AVENUE MARCEL UNAL 82014 MONTAUBAN CEDEX 14
100188

LES VERGERS DE PARNAC
1288 RTE DE MASSABIE
46140 PARNAC

Madame, Monsieur,

Pour nous permettre de régulariser votre dossier suite à la demande de retraite de Mr SOULAYRES Philippe à compter du 01/11/25, merci de nous adresser dans les meilleurs délais :

- la photocopie des statuts de la société après mise à jour
- la photocopie du procès verbal d'Assemblée Générale relatif à la sortie de la SCEA de Mr SOULAYRES Philippe

Les bulletins de mutation de terres envoyés sous pli séparé dûment complétés, datés et signés par le cédant, le propriétaire et le preneur. Vous devez également indiquer la date de cession des parcelles et les références du preneur dans les colonnes prévues à cet effet.

Les justificatifs concernant le devenir des parcelles apportées à la société :

- Pour les parcelles en propriété : une copie de l'attestation de vente ou une copie de la location (bail, commodat...)
- Pour les parcelles en fermage : une copie de la résiliation ou cession de bail.

Dans le cas où vous n'auriez fait aucun apport de foncier dans la société, merci de nous envoyer une attestation sur l'honneur mentionnant que vous n'avez aucun bail à votre nom dans cette société à votre sortie.

Vous connecter au site du Guichet Unique des Entreprises (GUE) en ligne : <https://formalites.entreprise.gouv.fr> afin d'effectuer vos démarches suite à la modification..

Nous vous informons que si vous ne remplissez pas les formalités de cessation d'activité auprès de notre service, votre pension de retraite sera suspendue au terme d'un délai de 3 mois à compter de sa date d'effet. Au delà d'un délai supplémentaire de 2 mois, les sommes versées devront être restituées si les formalités de cessation ne sont toujours pas enregistrées auprès de notre service.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Direction

En cas de réponse contradictoire avec les pièces du dossier, nous vous informons que nous avons la faculté d'obtenir communication des pièces demandées directement auprès des tiers (art L 114-19 du code de la sécurité sociale).

Veillez trouver ci-dessous le papillon à nous retourner.



-----Papillon détachable à retourner avec votre réponse -----
Demande de pièces justificatives Affiliation-Cotisations des non Salariés
Référence dossier : 84059627400018 LES VERGERS DE PARNAC
Dossier suivi par : Alexandre Bonnefis

84059627400018

